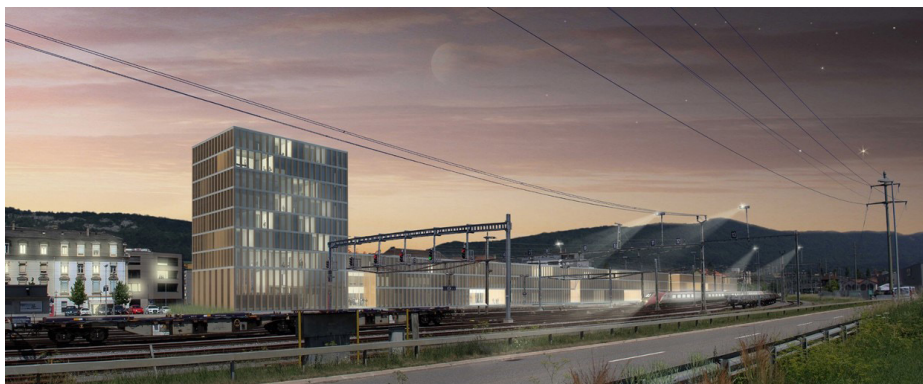


SEMINAIRE

Fiscalité et prévoyance professionnelle



HEG Arc, StrateJ, Delémont
Mardi 13 décembre 2016 - 13h45 à 17h30

En partenariat avec:



Public cible

Comptables et responsables financiers expérimenté-e-s en entreprise ou en fiduciaire, auditeurs et auditrices expérimenté-e-s, responsables RH, conseillers et conseillères en assurances.

Concept

Fiscalité et prévoyance professionnelle sont « des mots qui vont très bien ensemble, très bien ensemble ». La prévoyance professionnelle rime avec planification des risques (vieillesse, invalidité, décès) et planification fiscale. Mais comment ça marche, quels sont les enjeux, quelles sont les limites ?

Pour traiter de ce thème, nous avons associé à notre démarche Francine Oberson, spécialiste de la prévoyance et Philippe Béguin, spécialiste de la fiscalité. Tous les deux œuvrent depuis 20 ans (voire plus) à concilier au mieux prévoyance et fiscalité.

Ce séminaire est présenté sous la forme d'un mélange de bases théoriques et de cas pratiques traités en alternance. Il s'agit d'un séminaire interactif durant lequel les participant-e-s sont invité-e-s à réfléchir et à intervenir en temps réel.

Objectifs du séminaire

L'objectif de ce séminaire est de mettre en évidence les implications fiscales de choix et d'actions réalisés dans la prévoyance professionnelle. A la fin de ce séminaire, les participant-e-s seront capables de :

- Restituer les conditions d'exonération des institutions de prévoyance
- Expliquer les conditions d'affiliation
- Expliquer les conditions et les notions de « rachats du passé » et « rachats du futur »
- Expliquer les impacts essentiels d'un divorce ou d'un versement anticipé en termes de prévoyance et de fiscalité
- Restituer quelques finesses liées aux réserves de contribution ainsi qu'aux prestations de libre passage

Les participant-e-s seront rendu-e-s conscient-e-s de quelques finesses inconnues voire oubliées.

Contenu / Mots-clés

- Affiliation de l'indépendant auprès d'une institution de prévoyance
- Cotisations, rachats, divorce et logement
- Réserve de contributions patronales
- Prestation de libre passage
- Prestation de retraite
- Plan complémentaire pour les cadres

Programme

13h15 - 13h45	Accueil
13h45 - 13h50	Introduction / Mots de bienvenue <i>Benjamin Chapuis</i>
13h50 - 15h15	1 ^{ère} partie <i>Francine Oberson et Philippe Béguin</i>
15h15 - 15h45	Pause-café
15h45 - 17h00	2 ^e partie <i>Francine Oberson et Philippe Béguin</i>
17h00 - 17h20	La fiscalité jurassienne du futur <i>Charles Juillard</i>
17h20 - 17h30	Clôture du séminaire <i>Benjamin Chapuis</i>

Intervenant-e-s

Philippe Béguin, expert fiscal diplômé et avocat, Directeur CBEF Cabinet d'expertise fiscale SA, Neuchâtel

Charles Juillard, Ministre des finances, République et Canton du Jura

Francine Oberson, lic. HEC, Trianon SA, Renens

Lieu et accès

Lieu

HEG - Haute école de gestion Arc
Bâtiment StrateJ
Route de Moutier 14
2800 Delémont

Accès

Les places de parc à proximité immédiate du bâtiment StrateJ sont limitées. Nous vous conseillons de privilégier les transports publics. Nous sommes à deux pas de la gare de Delémont.

Inscription

Délai : mardi 6 décembre 2016

En ligne sur: <https://www.ig.he-arc.ch/FiscaliteEtPrevoyance/>

Par courrier : HEG Arc, Espace de l'Europe 21, 2000 Neuchâtel,
à l'att. de Loredana Monica Valcu

Finance d'inscription

CHF 200.- pour la demi-journée (documentation et pause-café comprises).

L'inscription sera confirmée par courriel. En cas de désistement après le délai d'inscription, la finance d'inscription sera considérée comme due et non-remboursable.

Responsable du séminaire

Benjamin Chapuis, Prof. Haute école de gestion Arc

Organisation/ Contact

Loredana Monica Valcu

E-mail : monica.valcu@he-arc.ch

Tél : +41 32 930 20 76

HEG - Haute école de gestion Arc

Espace de l'Europe 21 – 2000 Neuchâtel

www.heg-arc.ch